Spear & Escoffier.

ANNONCE JUDICIAIRE.

PROPRIETES

—DE—

Grandes Valeurs

Améliorées et Non-Améliorées.

Dans le Second District.

Dans un quartier s'améliorant journellement.

Au coin des rues Moss et Bayou St Jean et Grande Route St Jean.

Occupé par une Grocerie, Café et un Marché Privé depuis des années

Nos 1252-1254

Rues St Jean ou rue Moss, coin de la rue Washington. Elégante résidence à deux corps de logis.

No 1248-1250

Rues St Jean ou rue Moss, entre les rues Washington et St John, Elégante résidence à deux corps de logis.

No 3230

Rue St John entre l'avenue Hagan et la rue Rendon. Un cottage à louer.

Et

Aux lots de terre dans l'ilet borné par les rues Gayoso, Bellechasse, Dupré et St Philippe.

Coin des rues

Dupré, St Philippe et Bellechasse Un cottage à un étage.

Et

Cottages, rue St Philippe, entre White et Dupré.

Et

Quelques lots de terre dans l'ilet borné par les rues Dupré, Gayoso, Delamaire, St Philippe et Bellechasse.

Vente pour effectuer un Partage.

Succession de Victor Petit.

No 64,641.—Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans — Division E.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—Placide J. Spear, Encanteur — Bureaux 815 rue de Common.

Mercredi le 27 Août 1902,

midi, 2, sera vendu à l'enchère publique, à

LEUR BUREAU ET BOURSE

815 RUE COMMUNE, entre les rues BUNDELET et BARONNE, en vertu de mandement à eux jugé et rendu dans une séance de la cour le 23 juin 1902 et en pareille séance de la cour le 27 juin 1902 par l'Hon. George H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, dans l'affaire ci-dessous, les propriétés ci-après décrites à savoir:

1° Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, signé par la lettre A situé dans le Second District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Dupré, Water, St Philippe et Bellechasse, mesurant le coté des rues Dupré et St Philippe et Bellechasse, mesurant 27 pieds 8 pouces et 4 lignes de face à la rue Dupré sur 52 pieds 7 pouces et 6 lignes de profondeur sur la rue St Philippe, 60 pieds et 4 lignes sur la largeur en la ligne du fond; le lot No B, 26 pieds 8 pouces et 4 lignes de face sur la rue Bellechasse, et 65 pieds 2 pouces et 7 lignes de largeur sur la ligne du fond. Les améliorations comprennent un joli cottage ayant 4 chambres, hangar, citerne, etc.

2° Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, signé par la lettre B dans l'ilet borné par les rues Dupré, White, St-Philippe et Bellechasse, mesurant 27 pieds 8 pouces et 4 lignes de face sur la rue St Philippe, 65 pieds 2 pouces et 7 lignes de profondeur sur la ligne de la lettre A, 26 pieds 7 pouces sur la ligne du lot C et 24 pieds de largeur sur la ligne du fond et face à la rue Bellechasse. Les améliorations comprennent un joli cottage ayant 3 chambres, hangar, citerne, etc.

3° Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, désigné par la lettre C, situé dans le Deuxième District de la ville, dans l'ilet borné par les rues Dupré, White, St Philippe et Bellechasse, mesurant 19 pieds 5 pouces et 2 lignes de face à la rue St Philippe, 76 pieds 3 pouces sur le côté du lot B, 86 pieds 3 pouces sur la ligne opposée, et 21 pieds 9 pouces et 2 lignes de largeur sur la ligne du fond et faisant face à la rue Bellechasse. Les améliorations consistent en un cottage ayant 3 chambres, etc., leur d'aisance, etc.

4° Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, désigné par le No 19 situé dans le second district de cette ville, dans l'ilet 442 borné par l'avenue Hagan et les rues St John, Ursulines, St-Philippe et Sandoz, mesurant 15 pieds 1 pouce de face à la rue St John, 146 pieds 10 pouces de profondeur sur la ligne qui le divise du lot No 18, 157 pieds 9 pouces et 8 lignes de l'autre côté le séparant des lots 6, 8 et 10 et 40 pieds 1 pouce et 7 lignes de largeur sur la ligne du fond, le tout d'après un arpentage de M. d'Hémécourt, voyer, daté le 9 mai 1878 annexé à un acte de Jos Davignaud, notaire, en date du mois d'août 1889.

Ces améliorations comprennent un cottage ayant trois chambres, galerie formée, galerie devant, hangar, etc., portant le No 2130 St John.

5° Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Second District de cette ville, désigné par la lettre A, sur un plan de J. E. Soubiran, ingénieur civil, d'après lequel devis lesdits lots marchent comme suit: Le lot A 21 pieds 4 pouces de face à la rue Chippewa sur 125 pieds 7 pouces 5 lignes de profondeur; le lot B 19 pieds 11 pouces 4 lignes de face à la rue Chippewa, sur 125 pieds 7 pouces 5 lignes, et le lot C 21 pieds 8 pouces 4 lignes de face à la rue Chippewa, sur 125 pieds 7 pouces 5 lignes de profondeur, lesdits lots A, B et C composant les lots 2, 3 et 4, sur un plan de Pierre Pilié, de l'année 1850.

Les améliorations sur ledit lot A consistent en un cottage double en bois noirci de la banquette et contenant de chaque côté de cette cloison 4 chambres, cabinet de toilette, etc., et portant les Nos 3205 et 3207 rue Chippewa.

Les améliorations sur le dit lot B consistent en un cottage double en bois noirci de la banquette et contenant de chaque côté de cette cloison 4 chambres, cabinet de toilette, etc., et portant les Nos 3209 et 3211 rue Chippewa. Les améliorations sur ledit lot C consistent en un cottage simple en bois contenant 5 chambres, hangar, citerne, etc.

Les propriétés ci-dessus seront vendues séparément. Un placement payant.

6° Quatre certaines lots de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le troisième District de cette ville, désignés par les lettres A, B, C, D dans l'ilet No 182, borné par les rues Delachaise, Laurel, Constance et Aline, sur un devis de voyer, daté le 29 mai 1896, signé par Chas. G. Dod Iselin, ingénieur civil, d'après lequel devis lesdits lots sont comptés l'un à l'autre et mesurant comme suit: Le lot A formant l'encoignure des rues Delachaise et Laurel, 37 pieds 8 pouces de face à la rue Delachaise, 37 pieds 8 pouces de largeur dans le fond sur une profondeur de 120 pieds 9 pouces 6 lignes de profondeur et inégale à la rue Laurel, 117 pieds 10 pouces 1 ligne sur la ligne de division du lot D. Le lot B, 33 pieds 2 pouces de face à la rue Delachaise, 33 pieds 1 pouce 3 lignes de largeur dans le fond sur une profondeur de 117 pieds 10 pouces 1 ligne sur la ligne de division du lot A, et de 116 pieds 1 pouce 4 lignes sur la ligne de division du lot C; le lot C, 33 pieds 11 pouces de face à la rue Delachaise et 33 pieds 10 pouces 3 lignes de largeur dans le fond sur 116 pieds 1 pouce 4 lignes sur la ligne de division du lot B et 114 pieds 7 pouces 6 lignes sur la ligne de division du lot D; et le lot D de 33 pieds 11 pouces 1 ligne de largeur dans le fond sur une profondeur de 113 pieds 7 pouces 6 lignes sur la ligne de division du lot C et 111 pieds 8 pouces 1 ligne sur la ligne du côté le plus rapproché de la rue Constance.

Lesdits lots "A", "B", "C" et "D" constituant le tout des lots 19, 20, 21, 22, sur un plan déposé parmi les archives de E. S. Gottschalk, ancien notaire, sous le No 54.

Les améliorations dudit lot "A" sont désignées par les Nos 900 et 902 rue Delachaise et comprenant un cottage double en bois noirci de la banquette, contenant de chaque côté galerie de côté, 5 chambres, office, citerne, hangar, etc.

Les améliorations sur ledit lot B comprennent un joli cottage simple connu sous le No 906 rue Delachaise, noirci de la banquette et contenant 4 chambres, chambre à coudre, citerne, hangar, etc.

Les améliorations sur ledit lot C comprennent un joli cottage double en bois, désigné par les Nos 908 et 910 rue Delachaise, et contenant de chaque côté 4 chambres, citerne, hangar, etc.

Les améliorations sur le dit lot D sont désignées par le No 914 rue Delachaise et comprennent un joli cottage simple noirci de la banquette, contenant 6 chambres, citerne, hangar, etc.

Les propriétés ci-dessus seront vendues séparément, elles sont bien situées, toujours en demande par des locataires de premier ordre et sont des placements d'un mérite supérieur.

Conditions — Un tiers ou plus comptant à l'option de l'acquéreur, la portion de crédit, s'il y en a, en un et deux ans portant 6 pour cent d'intérêt par an, garantie par hypothèque et les clauses usuelles et coutumières de sécurité; les acquéreurs devront nommer en plus et au-dessus du montant de leurs enchères le paiement des taxes dues et exigibles en 1902 et tous les timbres requis du revenu; 10 pour cent du prix d'achat devant être déposé au moment de l'adjudication.

Actes de vente passe devant F. J. Freyfogue, notaire, aux frais des acquéreurs.

E. M. Hudson,
Dart & Kernan,
J. B. Fisher, avocats.

10 juil—20 27—août 3 10 17 21

ANNONCE JUDICIAIRE.

Joli Cottage Simple élevé de terre.

Avec grand terrain, 827 rue Flood, près de la rue de Chartres.

Succession de Joseph Grier.

No 66,070 — Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR DENIS, DANZIGER & TESSIER—J. C. Denis, Encanteur — Bureau No 134 rue Carondelet.—MARDI, le 12 août 1902, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre signé le 11 juillet 1902, par l'Hon. John St Paul, juge de la cauditte Cour, Division C, agissant pour l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la Division D, maintenant absent en congé, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Deux certains lots de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Flood, Quartrev, Bolivar (maintenant Douglas), et l'avenue Gaillard, lesdits lots connus et désignés par les Nos 12 et 13 de l'ilet No 56, sur un plan de J. A. D'Hémécourt, voyer, déposé en l'étude de Gustave Lagardère, notaire, sous la date du 10 mars 1874; lesdits lots mesurant chacun 30 pieds de face à la rue Flood sur 120 pieds 10 pouces entre lignes parallèles. Les améliorations sont désignées par le No 527 rue Flood et comprennent un joli cottage simple, élevé de terre, contenant vestibule, galerie de côté, plusieurs chambres, hangar, citerne, belle pouzzolane, arbres fruitiers, etc., le tout en bonne condition et devrait se louer $30 par mois.

Un joli home dans un excellent voisinage près des lignes de chemins de fer, en un placement payant.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance en billets de 1 et 2 ans, et toutes les clauses usuelles de sécurité, et l'acquéreur payant les taxes de 1902 en-dessus et en plus du prix de l'adjudication, plus pour cent au moment de l'adjudication.

Acte de vente passe devant A. J. Cahill, notaire, aux frais de l'acquéreur.

13 juil—12 13 20 27—août 3 10 13

CONSULAT DE FRANCE

—A—

LA NOUVELLE-ORLEANS.

BUREAUX, 624 rue Gravier au haut de la Banque des Citoyens.

Des renseignements sont demandés sur les personnes dont les noms suivent En cas de décès ou d'absence, leurs amis sont priés d'en donner avis au Consulat

Liste de publication.

POUR JUIN 1902.

Angullard, M. et mad.	Hamont, Joseph
Artigue, Jean Jacques	Labadie, Larrec dé Jean
Berny et Courbet (familles)	Labarre,
Casson, Jean	Lomeine, Jean
Caumont, Jean Marie	Lonzaniet, Bitb'angue
Chiaud, Vital	Jacques
Cobtrave, Jean	Maillard, Jean
Doura, Brando Jean Alexis	Michel, Victor
Drag Grey, Isabelle	Pujol de Bonnemere, Jules
Fadonilho, Romain	Salle, Paul
Fes, Bernard	St Hilaire, Louis
Giullant, (Nicolas)	Terrace, Joseph
Grand, Vve, née Quesnel	Whrung, Emile

LETTRES.

Medeville, François

Signé: le Consul

F. AMEROGI.

50 YEARS' EXPERIENCE

PATENTS

TRADE MARKS
DESIGNS
COPYRIGHTS &c.

Anyone sending a sketch and description may quickly ascertain our opinion free whether an invention is probably patentable. Communications strictly confidential. Handbook on Patents sent free. Oldest agency for securing patents.

Patents taken through Munn & Co. receive special notice, without charge, in the

Scientific American.

A handsomely illustrated weekly. Largest circulation of any scientific journal. Terms, $3 a year; four months, $1. Sold by all newsdealers.

MUNN & Co. 361 Broadway, New York

Branch Office, 625 F St., Washington, D. C.

Denis, Danziger & Tessier.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente en Partage.

Mme Rosa Schopp vs les Héritiers de Christian Schopp.

No 64,491—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR DENIS, DANZIGER & TESSIER—J. C. Denis, encanteur — Bureau 134 rue Carondelet.—JEUDI, le 21 août 1902, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un jugement en partage rendu le 7 avril 1902 et signé le 18 avril 1902 par l'Hon. John St-Paul, juge de la cauditte Cour, Division C, et d'un autre ordre dédit Hon. John St-Paul, juge, daté le 27 juin 1902, homologuant les procédures d'une réunion de famille, tenue parevant W. F. Brewer, notaire, le 13 juin 1902, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, et d'un autre ordre daté le 18 juillet 1902, dédit Hon. John St-Paul, juge, agissant pour l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de ladite Cour, Division A, maintenant absent en congé, dans l'affaire No 43,820—Succession de Marie T. Hamfordes, femme de C. D. Schopp, et C. L. Schopp, comparidites, homologuant ses procédures de la réunion de famille, tenue parevant J. B. Wenck, notaire, le 8 juillet 1902, les propriétés ci-après décrites, à savoir:—

1° Deux certains lots de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le cinquième District de cette ville, dans l'ilet borné par l'avenue de la Louisiane, les rues Magnolia, Constance et Delachaise, désignés ensemble sous les Nos 9 et 10 sur un plan déposé en l'étude de H. G. Gottschalk, ancien notaire, mesurant 50 pieds de face à la rue Delachaise sur 125 pieds de profondeur.

Les améliorations consistent en un cottage double en bois noirci de la banquette et contenant de chaque côté 4 chambres, galerie de côté, cuisine, etc., et portant les Nos 1024 et 1026 rue Delachaise.

2° Trois certains lots de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le sixième District de cette ville, dans l'ilet borné par l'avenue de la Louisiane, les rues Chippewa, Toledano et Annunciation, sur le divis annexé, signé par C. G. Dod Iselin, ingénieur civil, le 29 mai 1896, d'après lequel devis lesdits lots mesurent comme suit: Le lot A 21 pieds 4 pouces de face à la rue Chippewa sur 125 pieds 7 pouces 5 lignes de profondeur; le lot B 19 pieds 11 pouces 4 lignes de face à la rue Chippewa, sur 125 pieds 7 pouces 5 lignes, et le lot C 21 pieds 8 pouces 4 lignes de face à la rue Chippewa, sur 125 pieds 7 pouces 5 lignes de profondeur, lesdits lots A, B et C composant les lots 2, 3 et 4, sur un plan de Pierre Pilié, de l'année 1850.

Les améliorations sur ledit lot A consistent en un cottage double en bois noirci de la banquette et contenant de chaque côté de cette cloison 4 chambres, cabinet de toilette, etc., et portant les Nos 3205 et 3207 rue Chippewa.

Les améliorations sur le dit lot B consistent en un cottage double en bois noirci de la banquette et contenant de chaque côté de cette cloison 4 chambres, cabinet de toilette, etc., et portant les Nos 3209 et 3211 rue Chippewa. Les améliorations sur ledit lot C consistent en un cottage simple en bois contenant 5 chambres, hangar, citerne, etc.

Les propriétés ci-dessus seront vendues séparément. Un placement payant.

4° Quatre certaines lots de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le troisième District de cette ville, désignés par les lettres A, B, C, D dans l'ilet No 182, borné par les rues Delachaise, Laurel, Constance et Aline, sur un devis de voyer, daté le 29 mai 1896, signé par Chas. G. Dod Iselin, ingénieur civil, d'après lequel devis lesdits lots sont comptés l'un à l'autre et mesurant comme suit: Le lot A formant l'encoignure des rues Delachaise et Laurel, 37 pieds 8 pouces de face à la rue Delachaise, 37 pieds 8 pouces de largeur dans le fond sur une profondeur de 120 pieds 9 pouces 6 lignes de profondeur et inégale à la rue Laurel, 117 pieds 10 pouces 1 ligne sur la ligne de division du lot D. Le lot B, 33 pieds 2 pouces de face à la rue Delachaise, 33 pieds 1 pouce 3 lignes de largeur dans le fond sur une profondeur de 117 pieds 10 pouces 1 ligne sur la ligne de division du lot A, et de 116 pieds 1 pouce 4 lignes sur la ligne de division du lot C; le lot C, 33 pieds 11 pouces de face à la rue Delachaise et 33 pieds 10 pouces 3 lignes de largeur dans le fond sur 116 pieds 1 pouce 4 lignes sur la ligne de division du lot B et 114 pieds 7 pouces 6 lignes sur la ligne de division du lot D; et le lot D de 33 pieds 11 pouces 1 ligne de largeur dans le fond sur une profondeur de 113 pieds 7 pouces 6 lignes sur la ligne de division du lot C et 111 pieds 8 pouces 1 ligne sur la ligne du côté le plus rapproché de la rue Constance.

Lesdits lots "A", "B", "C" et "D" constituant le tout des lots 19, 20, 21, 22, sur un plan déposé parmi les archives de E. S. Gottschalk, ancien notaire, sous le No 54.

Les améliorations dudit lot "A" sont désignées par les Nos 900 et 902 rue Delachaise et comprenant un cottage double en bois noirci de la banquette, contenant de chaque côté galerie de côté, 5 chambres, office, citerne, hangar, etc.

Les améliorations sur ledit lot B comprennent un joli cottage simple connu sous le No 906 rue Delachaise, noirci de la banquette et contenant 4 chambres, chambre à coudre, citerne, hangar, etc.

Les améliorations sur ledit lot C comprennent un joli cottage double en bois, désigné par les Nos 908 et 910 rue Delachaise, et contenant de chaque côté 4 chambres, citerne, hangar, etc.

Les améliorations sur le dit lot D sont désignées par le No 914 rue Delachaise et comprennent un joli cottage simple noirci de la banquette, contenant 6 chambres, citerne, hangar, etc.

Les propriétés ci-dessus seront vendues séparément; elles sont bien situées, toujours en demande par des locataires de premier ordre et sont des placements d'un mérite supérieur.

Conditions — Un tiers ou plus comptant à l'option de l'acquéreur, la portion de crédit, s'il y en a, en un et deux ans portant 6 pour cent d'intérêt par an, garantie par hypothèque et les clauses usuelles et coutumières de sécurité; les acquéreurs devront nommer en plus et au-dessus du montant de leurs enchères le paiement des taxes dues et exigibles en 1902 et tous les timbres requis du revenu; 10 pour cent du prix d'achat devant être déposé au moment de l'adjudication.

Actes de vente passe devant F. J. Freyfogue, notaire, aux frais des acquéreurs.

E. M. Hudson,
Dart & Kernan,
J. B. Fisher, avocats.

10 juil—20 27—août 3 10 17 21

ANNONCE JUDICIAIRE.

PAR DENIS, DANZIGER & TESSIER—J. C. Denis, Encanteur—Bureau 134 rue Carondelet.—LUNDI, 28 juillet à 2 heures P. M., à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, dans l'affaire de la succession de Joseph Grier, No 68,070, Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, en vertu d'un ordre signé le 12 juillet 1902 par l'Hon. John St Paul, juge de la Division C, agissant pour l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la Division D, maintenant absent en congé, la propriété ci-après décrite, à savoir:

1. Les effets mobiliers contenus sur les lieux 527 rue Flood.

2. Le contenu de la buvette sur la rue Robertson, vis-à-vis les abattoirs.

Les deux ventes en bloc. Le tout d'après l'inventaire enregistré.

Conditions — Comptant.

17 juil—17 24 28

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de Mme Margaret Le Sage.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans — No 68,186—Division D—Avis est par le présent donné aux ayants droit de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déposer, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les mêmes (s'ils en ont ou prétendent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par James Jones, exécuteur testamentaire de cette succession, en qualité, a été reçu et homologué et les fonds distribuables conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CORBELLY, Greffier — A. J. Lewis, avocat.

23 juil—30 30 31

Spear & Escoffier.

ponces de largeur dans le fond, le tout en mesure anglaise.

Les améliorations comprennent une jolie résidence double à un étage ayant 6 chambres, hangar, citerne, latrines, etc., connue sous les Nos municipaux 1248-1250 rue Port ou Moss.

5° Cinq certaines lots de terre situés dans le Deuxième District de cette ville, désignés par les Nos 2, 4, 5, 9 et 10 sur un plan de H. E. Seghers et fils, voyers, daté le 10 juillet 1902 dans l'ilet borné par les rues St Philippe, Dupré, White et Bellechasse, les dits lots mesurant d'après ledit plan, comme suit: Le lot No 2 mesurant 31 pieds 6 pouces de face à la rue St-Philippe sur une profondeur de 66 pieds 3 pouces sur le côté du lot C, 102 pieds 1 pouces et 1 ligne sur la ligne de côté du lot No 4 et 36 pieds 2 pouces et 2 lignes de largeur sur la ligne du fond; le lot No 4 mesurant 31 pieds 6 pouces de face à la rue St-Philippe sur 140 pieds de profondeur comme lignes parallèles, le lot No 5 mesurant 31 pieds 6 pouces 1 ligne de face à la rue St-Philippe sur 100 pieds de profondeur, entre lignes parallèles, le lot No 9 mesurant 33 pieds 3 pouces et 7 lignes de face à la rue White sur une profondeur de 157 pieds 6 pouces et 4 lignes sur la ligne de côté la plus près de la rue St-Philippe, de 34 pieds 2 pouces 1 ligne courant vers la rue Bellechasse, de là, sur une première ligne de profondeur sur le côté de la rue Bellechasse, courant vers la rue White de 57 pieds 4 pouces 3 lignes sur une deuxième ligne de profondeur, courant vers la rue White, de 47 pieds 4 pouces et 4 lignes se séparant du lot No 10; le lot No 10 mesurant 50 pieds de face à la rue White, 109 pieds 3 lignes sur la rue Bellechasse, et 27 pieds 4 pouces et 4 lignes sur la ligne de côté du lot No 9, formant l'encoignure des rues Bellechasse et White.

9° Cinq certains lots de terre situés dans Second District et de cette ville, dans l'ilet compris par les rues et Philippe, Bellechasse, Dupré, Gayoso et Demaine; lesdits lots sont désignés par les Nos 6, 7, 8 9 et 12 sur un plan de H. E. Seghers et fils, voyers, daté le 10 juill 1902. lesdits lots mesurant d'après ledit plan comme suit: Le lot No 12, 31 pieds 6 pouces de face à la rue St Philippe, sur une profondeur et face sur la rue Dupré de 140 pieds entre lignes parallèles; le lot No 6, 18 pieds 2 pouces 1 ligne de face sur la rue Gayoso, 165 pieds 8 pouces et 3 lignes de face sur la rue Bellechasse, 66 pieds 6 pouces et 3 lignes de largeur sur la ligne du fond le séparant du lot No 7 et 94 pieds 6 pouces et 4 lignes sur la ligne la plus près de la rue Demaine, ledit lot formant l'encoignure des rues Gayoso et Bellechasse; le lot No 7, 26 pieds 2 pouces et 4 lignes de face sur la rue Bellechasse, 66 pieds 6 pouces et 3 lignes de profondeur sur la ligne du lot No 6, 52 pieds 7 pouces et 6 lignes sur la ligne le séparant du lot No 8 et 21 pieds 6 pouces de largeur sur la ligne du fond; le lot No 8, 26 pieds 2 pouces et 4 lignes de face sur la rue St-Philippe, 60 pieds et 4 lignes sur la ligne de côté du lot No 7, 98 pieds 9 pouces de profondeur sur la ligne qui le sépare du lot No 9 et 21 pieds 6 pouces de largeur sur la ligne du fond; le lot No 9, 26 pieds 2 pouces et 3 lignes de face sur la rue Bellechasse, 29 pieds 1 pouce de face sur la rue St Philippe sur une profondeur de 98 pieds 9 pouces sur la ligne de côté du lot No 8, 100 pieds de profondeur sur la ligne du côté du lot No 10 et 21 pieds 6 pouces de largeur sur la ligne du fond.

Termes et conditions — La moitié au plus comptant, et la balance à un, deux et trois ans de crédit, à l'option des acquéreurs, divisés en coupons égaux à la convenance des vendeurs, portant six pour cent par an d'intérêt du jour de l'acte de vente jusqu'à paiement, garantie par privilège de vendeur et hypothèque spéciale, l'acte de cautionnement de caisse aux adjudicataires et vente sous estimations et cinq pour cent honoraires d'avocat en cas de poursuite pour forcer le paiement des billets et toutes les autres clauses dans les actes de vente, les acquéreurs d'assurer les améliorations jusqu'au montant des billets et de transférer en faveur des porteurs desdits billets, d'assumer de payer en sus du prix d'adjudication les taxes de 1902 et les timbres de revenu sur les actes de vente et déposer avec l'assureur dix pour cent du prix au moment de l'adjudication, et n'assumer d'ici aux loyers qu'à partir du jour où se passeront les actes de vente. Actes de vente passeront Antoine Dorveaust, notaire, aux frais des acquéreurs.

27 juil—27—août 3 10 17 24 27

Fitzpatrick & Lambert.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété Cottage comme Placement.

No 2105 rue Delaware entre les rues Johnson et Galvez, borné par la rue Bienville.

Dans la succession de Mme Catherine Schwabia, veuve de Gottlieb Schwabia.

No 68,017—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.—Division A.

PAR FITZPATRICK & LAMBERT—W. H. Fitzpatrick, encanteur—Bureau 824 rue Commune—MARDI, le 19 août 1902, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, il sera vendu conformément à un ordre de l'honorable John St Paul, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division C, agissant pour l'honorable T. C. W. Ellis, juge de la Division A, maintenant absent en congé, rendu et signé en cour ouverte le 11 juillet 1902, pour le compte de l'affaire ci-dessous intitulée et numérotée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre avec les bâtisses, etc., dans la Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Douane, Bienville, Johnson et Galvez, désigné par le numéro 15 et mesurant 28 pieds de face à la rue Douane même mesure dans le fond, sur 106 pieds de profondeur, entre lignes parallèles. Les améliorations comprennent un cottage dans le fond et une boutique et deux chambres sur le devant, connus comme le No 2105 rue Douane, rapportant un revenu de $19 par mois.

Conditions—Une moitié au plus comptant à l'option de l'acquéreur, et la balance en un et deux ans après la date de l'adjudication, portant intérêt au taux de huit pour cent par an de ladit date jusqu'au paiement. Devant être garanti par lien du vendeur, hypothèque spéciale et privilège sur la propriété vendue et toutes les autres clauses usuelles de sécurité et de pénalité. L'acquéreur devant assumer le paiement de toutes les taxes pour 1902 en plus du montant de l'adjudication et devant faire un dépôt de (20 0/0) pour cent sur le montant de l'adjudication au moment de la vente. Acte de vente passe devant Maurice Bouny, notaire, aux frais de l'acquéreur.

Oscar Schreiber, avocat.

Bureau, 215 rue Carondelet.

17 juil—17 20 27—août 3 10 17 19

Harry H. Hodgson.

ANNONCE JUDICIAIRE.

COTTAGE DOUBLE,

Nos 3825 et 3827 rue Baronne,

Coin de la rue Général Taylor.

PAR HARRY H. HODGSON, Encanteur—Bureau No 732 rue Commune—JEUDI, le 21 août 1902, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, il sera vendu conformément à un ordre de l'honorable John St Paul, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division C, agissant pour l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Division A, maintenant absent en congé, dossier No 68,004, dans l'affaire de la succession Gotharde Pohlmann, à l'enchère publique, il sera vendu:—

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les améliorations et bâtisses qui s'y trouvent, situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Baronne, Dryades, Général Taylor et Fenelon et mesurant 30 pieds de face à la rue Baronne et sur une profondeur de 120 pieds de face à la rue Général Taylor et formant l'encoignure des rues Général Taylor et Baronne. Les améliorations consistent en un cottage double connu comme les Nos 3825 et 3827 rue Baronne.

Termes et Conditions—Un tiers au plus comptant, et la balance en 1 et 2 ans de crédit représenté par des billets de l'acquéreur à 8 0/0 d'intérêt par an, garantie par lien du vendeur et hypothèque et toutes les clauses usuelles de sécurité, l'acquéreur assumant en plus les taxes pour 1902, et faisant un dépôt de 10 0/0 comptant au moment de l'adjudication. Acte de vente passe devant Félix J. Dreyfous, notaire, aux frais de l'acquéreur.

20 juil—20 27—août 3 10 17 21

Le meilleur

SIROP POUR LA TOUX ET LA COQUELUCHE

D'ANGELL

Pour la Toux, les Rhumes, Bronchites, Coqueluche et tous les maux de gorge.

Prix, 25 et 50 cents.

Vendu par tous les pharmaciens.

1 nov 1901—1 an

Macon&Kernaghan

ANNONCE JUDICIAIRE

VENTE EN PARTAGE.

Mme Mary M. Grote vs A. John Soinet et als.

No 67,867— Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR MACON & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan, encanteur—Bureau No 135 rue Carondelet—JEUDI, le 21 juillet 1902, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté le 9 juin 1902, et d'un jugement rendu le 13 juin 1902 et signé le 24 juin 1902, par l'Hon. John St Paul, juge de la cauditte cour, Division C, dans l'affaire ci-dessous intitulée, et en vertu d'un ordre daté le 28 avril 1902 de l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la cauditte cour, Division D, dans la succession de Mme A. M. Soinet, No 61,794 de dossier de ladite cour, la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° La magnifique propriété commerciale, remarquablement placée, comprenant les trois splendidement construites et imposants magasins, bâtisses à bureaux et hôtel combiné en briques, à quatre et trois étages, Nos 201, 203, 205, 207 et 209 rue Royale, et Nos 701, 705, 707, 709, 711, 713 et 715 rue Dauphine et formant l'encoignure nord-ouest des rues Royale et Dauphine, en des mieux et plus favorablement connus en cette ville.

Le terrain sur lequel les susdites bâtisses et améliorations sont construites comprend cinq certains lots, situés dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Royale, Bourbon Dauphine et Bienville, mesurant ensemble, plus ou moins, 74 pieds, 5 pouces et 6 lignes de face à la rue Royale, 75 pieds de largeur sur la ligne du fond, sur 127 pieds 11 pouces de profondeur et légèrement le rue Dauphine, et 127 pieds 10 pouces de profondeur sur l'autre ligne de côté du côté de la rue Bienville. Le terrain est spécialement décrit comme suit:

Premièrement—Un certain morceau ou portion de terre situé dans le susdit district et ilet, mesurant, d'après un devis par J. A. D'Hémécourt, député voyer de ville, daté le 20 février 1872, annexé pour référence à un acte de vente exécuté devant C. T. Soulet, notaire, le 1er mars 1872, 50 pieds de face à la rue Royale sur 60 pieds 4 pouces de profondeur et inégale sur la rue Dauphine et entre lignes parallèles.

Deuxièmement—Un certain lot de terre situé dans le même district et ilet et contigu au morceau ou portion de terre ci-dessus nouvellement décrit, mesurant 24 pieds 5 pouces 6 lignes de face à la rue Royale sur 60 pieds 3 pouces de profondeur.

Troisièmement—Un certain morceau ou portion de terre, situé dans le même district et ilet, et contigu dans le fond aux ci-dessus nouvellement et dernièrement décrits morceaux ou portions de terre et lot de terre, désigné par la lettre G, sur un devis par Louis Pilié, ancien voyer de ville, daté le 27 mai 1845, annexé à un acte de vente passé devant John Randonneau, ancien notaire, le 3 juin 1845, d'après lequel ledit morceau ou portion de terre mesure 67 pieds 7 pouces de face à la rue Dauphine, la même largeur dans le fond, sur une profondeur de 120 pieds de face à la rue Royale entre lignes parallèles; lesdites mesures étant toutes plus ou moins.

Cette propriété est à un ilet de la rue Canal et à part de la rue Canal est l'encoignure la plus marquante en cette ville. Des terrasses ont été faites non seulement dans le voisinage, mais sur la propriété, par quelques-uns de nos plus grands marchands, donnant une fixité en valeurs sans supérieure. Les améliorations nouvellement achevées et en voie de construction dans le voisinage démontre combien la propriété en cet endroit est enviable comme placement. L'Hôtel Commercial d'un côté et l'Hôtel Fabacher de l'autre sont des exemples prouvant combien ils sont recherchés par les capitalistes dans ce voisinage. L'emplacement de maisons de commerces telles que celles de MM. Labacher & Co, Solari W. G. Tebeart, Montaldo, Helmcy, Fink et autres garantit cette stabilité inégalée et une des plus essentielles et désirables dans le commerce comme placement.

Comme location le marchand y trouvera un commerce augmentant et fixe, le résultat de l'immense trafic surgissant à chaque heure du jour. En dehors de quelques lots de la rue du Canal il n'existe pas un autre ilet sur lequel le trafic est aussi grand. Comme placement le capitaliste trouvera sécurité, augmentation en valeur et bon rapport; ne laissant rien à désirer, cet pour le marchand ou le capitaliste.

Il est exclusivement recommandé à ceux qui désirent un placement d'affaires lucratives et un placement par excellence. La propriété ci-dessus décrite se loue par mois aux taux de $5,880 par an. L'acquéreur peut en prendre possession le 30 septembre 1902, s'il le désire.

2° Cinq certains lots de terre, contigus, situés dans le Quatrième District de cette ville dans l'ilet bornés par les rues Tchoupitoulas, (ou Levée), Water, Serapure et Première, mesurant ensemble 127 pieds 10 pouces et 1 1/3 de ligne de face à la rue Tchoupitoulas et 126 pieds 6 pouces et 7 2/3 lignes de face à la rue Water sur 90 pieds plus ou moins de profondeur et inégale sur la rue Serapure, et 86 pieds 3 pouces et 4 4/5 lignes de profondeur sur le côté supérieur le plus près de la rue Première, donnant une étendue superficielle de plus de 11,600 pieds. Lesdits lots sont spécialement décrits comme suit: Deux desdits lots sont désignés par les Nos 5 (ou 12), 6 (ou 13) sur un devis marqué B, annexé à un procès verbal de l'encanteur. Un desdits lots est désigné par le No 5 sur un plan par M. Harrison, voyer, le 27 juin 1851